

# PERSONNEL DU RÉSEAU

## ASSURANCE COLLECTIVE 2018

**Avez-vous regardé votre première paie de 2018 ?** Rien ne vous saute aux yeux ?  
Les nouveaux tarifs de votre régime d'assurance collective sont entrés en vigueur sur cette paie.  
**Et selon l'organisation syndicale qui vous représente, le choc peut être important.**

Voyez par vous-mêmes avec cette présentation des augmentations des primes d'assurance collective entre les 2 organisations qui représentent le personnel paratechnique, des services auxiliaires et métiers et le personnel de bureau et de l'administration.

**La hausse des assurances est particulièrement importante pour la FTQ.**

Rien de mieux que de comparer les tarifs avant le maraudage de 2017 (soit au 31 décembre 2016) et les tarifs en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour le constater.



### AUGMENTATIONS DES PRIMES D'ASSURANCE ENTRE LE 31 DÉCEMBRE 2016 ET LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018

FTQ	CSN
16,12 %	1,48 %

Comparons un peu plus en détail en utilisant le régime le plus généreux de chaque organisation, soit le statut de protection familiale (l'option Santé III si vous êtes affiliées à la CSN. Elle est beaucoup plus généreuse que celle de la FTQ). **Rappelons qu'en plus d'être avantageux au niveau du coût, le régime d'assurance de la CSN est le plus généreux et le plus flexible du réseau.**

	FTQ	CSN
<b>Tarif par période de paie au 31 décembre 2016</b>	129,20 \$	150,33 \$
<b>Tarif par période de paie au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	150,03 \$	152,59 \$
<b>Hausse des tarifs par période de paie</b>	<b>+ 20,83 \$</b>	+ 2,26 \$
<b>Hausse des tarifs par année</b>	<b>+ 541,58 \$</b>	+ 58,76 \$
<b>Changements au régime</b>	Réduction de la liste de médicaments. Obligation pour les membres de prendre le médicament générique avec un remboursement à 80 % du médicament le moins cher sur le marché. Augmentation de la coassurance de 150 \$ par année.	Aucun changement au régime. Augmentation de l'assurance salaire en 2017 : 8,3 % II F 5 % II O 7,3 % II O +